



Janvier 2010

VENDRES



Plan Local d'Urbanisme *Servitudes d'utilité publique*

DOCUMENT N°6



Territoires et Paysages.

12, avenue d'Elne
66570 SAINT-NAZAIRE France
Tél : 0468801145 - Fax : 0468801144
Courriel : petiau@ecosys.tm.fr

CABINET D'AVOCATS
SELARL GIL-CROS

7, Rue Levat
34000 MONTPELLIER
Tél : 04 67 12 83 83 - Fax : 04 67 12 83 84
Courriel : giljuris@wanadoo.fr

1. LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Numéro	Nom officiel de la servitude	Textes de référence	Détail de la servitude	Service responsable
AC1	Protection des monuments historiques	Code du Patrimoine intégrant la loi du 31-12-1913 modifiée et complétée	<p>Aqueduc romain (restes), inscrit par arrêté du 28 mai 1926 à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques</p> <p>Château (ouvrage d'entrée, enceinte, porte, éléments datables du 13^{ème} siècle, restes des remparts et porte fortifiée), inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques par 3 arrêtés du 28 mai 1926</p> <p>Vestiges de la villa de Primuliac dans le domaine du Nègre, classés au titre des Monuments Historiques par arrêté du 26 avril 1935</p>	<p>SDAP R rue Enclos Tissié Sarrus 34 000 MONTPELLIER</p>
EL3	Halage et marchepied		Fleuve Aude (bande de 3,25m sur les rives)	<p>SMNLR 7, rue Richer de Belleval 34 000 MONTPELLIER</p>
EL5	Visibilité sur les voies publiques	Code de la Voirie Routière art. L114-1 à L 114-6 Décret 76.148 du 11-02-1976	Autoroute A9	<p>DDE Division de Béziers Impasse Barrière BP 738 34 521 BEZIERS cedex</p>

Numéro	Nom officiel de la servitude	Textes de référence	Détail de la servitude	Service responsable
EL6	Protection des terrains situés le long de certaines routes, autoroutes et routes express	Loi du 3 janvier 1969 Loi du 18 août 1970 Décret du 30 novembre 1961 Décret du 24 octobre 1962	Autoroute A9	DDE Division de Béziers Impasse Barrière BP 738 34 521 BEZIERS cedex
EL9	Passage des piétons le long du littoral	Code de l'urbanisme art L.160-6 Loi du 31 juillet 1976 art.52 Décret du 7 juillet 1977	Bordure littorale de la Commune (bande de 3 mètres grevant les propriétés riveraines du domaine public maritime)	SMNLR 7, rue Richer de Belleval 34 000 MONTPELLIER DGDDI 18 rue Paul Brousse 34 056 MONTPELLIER cedex 01
	Installation Classée pour la Protection de l'Environnement	Arrêtés préfectoraux n°2008-I-1592 et 1593 du 6 juin 2008	Extension de l'installation (Jas des Vaches) zone de stockage des déchets avec périmètre NON AEDIFICANDI de 200 mètres autour des parcelles cadastrées n°164, 165 et 167 section ZC	Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères

2. PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

